

MRC DE BELLECHASSE

AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique selon les dispositions du Code municipal, **JEUDI, LE 11 JUIN 2026** à compter de 10 heures de l'avant-midi, à la salle du Conseil de la MRC du Centre Administratif Bellechasse, 100, rue Mgr Bilodeau, Saint-Lazare-de-Bellechasse et ce, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, comprenant les intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces montants n'aient été payés avant cette date.

En vertu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, des montants de taxes 2026 impayés sont inclus aux montants dus, car lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le solde devient immédiatement exigible. Toutefois, le conseil d'une municipalité locale peut par règlement, prévoir que seul le montant du versement échu est exigible.

Le prix de l'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement, par le plus haut enchérisseur.

Étant donné qu'il y aura des dossiers qui se régleront au cours des prochaines semaines, cette liste sera régulièrement mise à jour. Elle pourra être consultée jusqu'au 11 juin 2026 sur le site internet de la MRC de Bellechasse à l'adresse www.bellechasse.ca.

◀ ▶ ◀ ▶ ◀ ▶

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BELLECHASSE

<u>Nom du propriétaire</u> Alphonse Carrier	<u>Description cadastrale</u> Lot : 2 820 071
MONTANT DÛ : 636,85 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Beaumont
<u>Nom du propriétaire</u> Jean Pichette	<u>Description cadastrale</u> Lot : 3 822 789
MONTANT DÛ : 2 125,53 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland
<u>Nom du propriétaire</u> Daniel Bernard	<u>Description cadastrale</u> Lot : 3 929 917
MONTANT DÛ : 1 010,81 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse
<u>Nom du propriétaire</u> Samuel Boucher	<u>Description cadastrale</u> Lots : 4 129 200, 4 353 380
MONTANT DÛ : 2 917,89 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Philémon
<u>Nom du propriétaire</u> Yannick Descoteaux Julie Langlois	<u>Description cadastrale</u> Lot: 4 128 449
MONTANT DÛ : 2 395,78 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Philémon
<u>Nom du propriétaire</u> Les Villas Classi Inc.	<u>Description cadastrale</u> Lot: 4 128 954
MONTANT DÛ : 2 921,48 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Philémon
<u>Nom du propriétaire</u> Alexandre Létourneau	<u>Description cadastrale</u> Lot : 4 129 068
MONTANT DÛ : 2 664,82 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Philémon

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive (no NEQ)
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Modes de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant**
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la MRC de Bellechasse, cartes débit et crédit**

Pour éviter la vente de l'immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la MRC de Bellechasse.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*.)

Donné à Saint-Lazare-de-Bellechasse
Ce 5 mai 2026



Dominique Dufour, directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint